

## ASSISTANT(E) SOCIAL(E)



### Qui sommes-nous ?

L'ASPH est une asbl des Mutualités Socialistes-Solidaris. Elle représente et défend les droits des personnes en situation de handicap.

Elle est reconnue comme Association d'Education Permanente.

### Nous vous offrons

Un Contrat de remplacement à temps plein pour une durée indéterminée au sein d'une équipe dynamique au centre de Bruxelles (2 min. de la gare centrale) assorti de divers avantages extralégaux (chèque-repas – remboursement des frais de déplacement domicile/travail – télétravail ).

Un horaire flottant de 36h/semaine permettant un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Un échelon barémique n°4.2 de la Commission Paritaire pour le secteur socioculturel (CP 329) dépendant de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### Description de la fonction

- Conseiller et défendre les personnes en situation de handicap par rapport à leurs droits ;
- Informer et répondre aux questions tant des particuliers (personnes en situation de handicap ou proches) que des professionnels du secteur, sur la législation et les droits des personnes en situation de handicap  
Les demandes sont reçues via notre contact center – courriers – fax – mails et/ou lors de permanence
- Gestion de dossiers Handydroit® (plus d'information sur notre site internet).

Suivre constamment l'évolution de la législation et des réglementations afin de rester force de proposition au sein de l'organisation et dans le secteur du handicap.

### Les conditions

#### **Etre obligatoirement dans les conditions ACS Bruxelles :**

- Habiter dans une des dix-neuf communes de Bruxelles,
- Etre inscrit(e) comme demandeur(euse) d'emploi chez ACTIRIS minimum 6 mois dans l'année qui précède l'engagement.

OU

- Habiter dans une des dix-neuf communes de Bruxelles,
- Être inscrit(e) 1 jour chez ACTIRIS comme demandeur(euse) d'emploi si plus de 40 ans.

**Être gradué(e) Assistant(e) Social(e)**

Profil recherché, Compétences, Formations, Expérience

- Si possible disposer d'une bonne connaissance du secteur du handicap et/ou expérience dans le domaine du handicap
- Être à l'écoute et capable de communiquer clairement et de manière empathique tout en gardant un esprit critique ;
- Être proactif-ve et assurer le relais des informations ;
- Être rigoureuse, organisée et discrèt-e dans le suivi des dossiers des affiliés.
- Capacité de collaborer à un travail en équipe et capacité de travailler également de manière autonome.
- Capacité de collaborer de manière efficace et conviviale avec les partenaires professionnels ;

Nous vous invitons à nous transmettre pour le 13 mai au plus tard votre lettre de motivation accompagnée de votre CV par mail à :

**ASPH**

**Madame Ouïam Messaoudi**  
**Secrétaire Générale**  
**Rue Saint-Jean 32-38**  
**1000 Bruxelles**  
**Tél : 02/515 02 65 – [asph@solidaris.be](mailto:asph@solidaris.be)**  
**[www.asph.be](http://www.asph.be)**